

## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

**2018 DAC 533** Apposition d'une plaque commémorative en hommage au docteur Pierre Simon 120 boulevard Saint-Germain à Paris 6e

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Pierre Simon est né le 3 janvier 1925 à Metz.

Né dans une famille emblématique du judaïsme alsacien-lorrain, il a toujours aimé conjuguer rationalisme et tradition.

Après la Libération, il s'installe à Paris dans le but de poursuivre ses études de médecine. Il devient externe des hôpitaux de Paris en 1948.

C'est d'URSS qu'il importe, en 1953, les techniques d'accouchement sans douleur. Il se confronte alors au scepticisme du corps médical français encore très traditionnel.

Pierre Simon contribue à la diffusion, en France, des méthodes contraceptives modernes et notamment du stérilet (dont il invente le nom français). Il agit en faveur d'un accès libre à la contraception et à une évolution législative. Il apporte à la gynécologie à la fois des conceptions et des techniques nouvelles.

La bataille en faveur de la contraception passe alors par l'engagement politique. En 1951, Pierre Simon fonde avec Charles Hernu le [Club des Jacobins](#), s'engage au Parti radical et engage la réflexion au sein du Commissariat général du Plan.

En 1956 il est co-fondateur du Mouvement français pour le Planning familial dont il préside le « collège médical ». Il participe, à des titres divers, à plusieurs cabinets ministériels dont celui de Robert Boulin, Michel Poniatowski et bien sûr Simone Veil. Il est de toutes les batailles : celle de la contraception puis celle de l'avortement. Il s'agit de former le corps médical non seulement aux progrès de la science mais aussi aux idées nouvelles.

La société française n'étant pas favorable à l'avortement dans les années 60, le premier combat va consister à dissocier contraception et avortement. Ce sera chose faite avec la parution du *Contrôle des Naissances, Histoire, philosophie, morale* en 1966, puis avec le vote de la [loi Neuwirth](#) en décembre 1967 légalisant l'usage des méthodes contraceptives en France.

Auteur du *Rapport Simon* sur « le comportement sexuel des Français », connu sous le nom de « Kinsey français », paru en 1971, Pierre Simon place pour la première fois la sexualité au cœur des enquêtes sociologiques et de la réflexion politique.

La [loi Veil](#) en 1975 qui légalise l'avortement marque le couronnement de ses efforts.

Il poursuit son action en faveur d'une nouvelle gestion du concept de vie dans les années 1980 en militant en faveur des techniques de procréation médicalement assistée et en soutenant le droit à mourir dans la dignité.

Pierre Simon est décédé le 11 mai 2008.

Il était Officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Il est proposé de rendre hommage au docteur Pierre Simon en faisant apposer une plaque commémorative au 120 boulevard Saint-Germain à Paris 6<sup>e</sup> dont le texte est le suivant :

« PIERRE SIMON  
(1925-2008)  
MÉDECIN GYNÉCOLOGUE-OBSTÉTRICIEN  
PIONNIER DE L'ACCOUCHEMENT SANS DOULEUR.  
CO-FONDATEUR DU MOUVEMENT FRANÇAIS  
POUR LE PLANNING FAMILIAL EN 1956.  
IL LUTTA POUR RÉFORMER LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.  
SES COMBATS ABOUTIRENT EN 1967 AU VOTE DE LA LOI NEUWIRTH  
LÉGALISANT L'USAGE DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES.  
IL FUT L'UN DES MAÎTRES D'ŒUVRE DE LA LOI VEIL DE 1975 »

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris